

Le Père Recteur  
JR/3991/19

Jamhour, le 6 décembre 2019

**Objet** : Admission des nouveaux élèves pour l'année scolaire 2020-2021.

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez que votre enfant effectue ses études au Collège Notre-Dame de Jamhour[1] [1] ou au Collège Saint-Grégoire[2] [2] (établissement affilié). Nous vous remercions de la confiance que vous témoignez ainsi à notre Établissement, et de l'intérêt que vous portez à notre Projet éducatif [3]. **Vous êtes priés de lire attentivement ce document fondamental et ce, avant de remplir la demande d'admission de votre enfant. L'adhésion à son contenu est la condition *sine qua non* pour procéder à l'inscription.**

La classe où l'on entre au Collège est la classe de la Petite Section, c'est-à-dire cette fois pour les enfants **nés en 2017 : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017. Nous conseillons toutefois aux parents des enfants nés après septembre 2017 de reporter leur inscription à l'année suivante**, car les statistiques et l'expérience nous ont montré que les enfants admis en Petite Section, n'ayant pas atteint l'âge de trois ans en septembre, rencontrent souvent des difficultés d'apprentissage.

Veillez compléter en ligne le formulaire de demande d'admission, en suivant le lien suivant (formulaire fermé).

- a. Pour la classe de PS, la demande d'admission en ligne sera ouverte du 6 décembre 2019 au 15 janvier 2020. La réponse vous sera envoyée par mail et par sms le 15 février 2020 ; un test vérifiant l'aptitude de l'enfant à suivre les cours au Collège précèdera l'admission définitive[3] [4].
- b. Pour les classes de la Moyenne Section à la 1<sup>ère</sup>, l'admission sera tributaire du nombre de places disponibles à la fin de l'année scolaire. Toutefois la demande d'admission en ligne sera ouverte entre le 1<sup>er</sup> et le 31 mars 2020. La réponse ne sera communiquée qu'en juillet, après les conseils de classe. Il n'y aura pas d'admission en Terminale.
- c. Pour les classes de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup>, un concours d'entrée[4] [5] sera organisé début juillet, suivant un programme disponible à partir du jeudi 30 avril 2020.
- d. L'admission des enfants des Anciens du CNDJ est prioritaire. **N'étant plus en lien avec la cotisation annuelle à l'Amicale, elle ne relève que du Recteur et de son conseil jésuite**, qui sont en mesure de juger si cet enfant peut faire partie de notre communauté. **Chaque Ancien qui postule pour son premier enfant est donc prié de prendre rendez-vous avec le Recteur** pour se présenter et pour se faire mieux connaître auprès du conseil jésuite du Collège.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

P. Charbel Batour, S.J.  
Recteur

---

[1] Les élèves admis à Jamhour en Petite Section sont inscrits à l'École des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à Badaro, durant deux ans au terme desquels ils passent automatiquement en 12<sup>e</sup> au Collège Notre-Dame de Jamhour.

[2] Le Collège Saint-Grégoire, fondé en 1923, a été affilié au Collège Notre-Dame de Jamhour en 1998. Les élèves admis au Collège Saint-Grégoire y suivent la scolarité jusqu'à la classe de 3<sup>e</sup>. Ils passeront ensuite directement à Jamhour en 2<sup>nde</sup>.

[3] En cas d'admission, il vous sera demandé de fournir les photos et les documents nécessaires et de régler, à Jamhour, la somme de 1.500.000 LL représentant les frais non remboursables de constitution de dossier.

[4] Veuillez passer au Collège entre le 16 et le 19 juin 2020 pour présenter le bulletin de notes de votre enfant et régler les frais du concours d'entrée (100.000 LL).

Appli [6]

Parents [7]

**Source URL (modified on 18/04/2020 - 21:10):** [http://www.ndj.edu.lb/admission\\_nouveaux](http://www.ndj.edu.lb/admission_nouveaux)

### Links

[1] [http://www.ndj.edu.lb/admission\\_nouveaux#foot01](http://www.ndj.edu.lb/admission_nouveaux#foot01)

[2] [http://www.ndj.edu.lb/admission\\_nouveaux#foot02](http://www.ndj.edu.lb/admission_nouveaux#foot02)

[3] [http://www.ndj.edu.lb/ndj/projet\\_educatif](http://www.ndj.edu.lb/ndj/projet_educatif)

[4] [http://www.ndj.edu.lb/admission\\_nouveaux#foot03](http://www.ndj.edu.lb/admission_nouveaux#foot03)

[5] [http://www.ndj.edu.lb/admission\\_nouveaux#foot04](http://www.ndj.edu.lb/admission_nouveaux#foot04)

[6] <http://www.ndj.edu.lb/appli>

[7] <http://www.ndj.edu.lb/parents>